



avec le soutien logistique de

**Paris, le 9 Janvier 2013**

## **Publication du premier « French Internet Business Angel Money Yardstick »**

### **-Baisse de 39% du nombre d'investissements en T4 2012-**

#### **Introduction :**

Le secteur internet et du numérique en général présente des particularités par rapport au reste de l'économie. Il est, par nature, extrêmement fragmenté et voit la création de milliers de startups chaque année. Ces petites entreprises connaissent un financement en fonds propres progressif correspondant à des tours de table successifs dont les montants augmentent au fur et à mesure que les sociétés arrivent à révéler le potentiel de création de valeur associé à leur activité.

Avant de pouvoir, le cas échéant, mobiliser des fonds de capital-risque et d'envisager des tours de table de taille supérieure, les start-ups lèvent de l'argent auprès d'investisseurs dits providentiels : les « business angels ». Ces investisseurs sont soit des personnes physiques investissant en direct dans l'entreprise, soit des sociétés holdings individuelles ou collectives mises en place par des personnes physiques pour réaliser ce type d'investissement, soit une combinaison des deux.

L'activité des « business angels » a fortement progressé ces 5 dernières années en France, notamment dans le secteur internet, sous l'effet de deux phénomènes :

- De nombreux entrepreneurs du secteur ont décidé de ré-investir une partie de leur patrimoine dans ce secteur qu'ils connaissent bien et qui est porteur de très nombreuses opportunités ;
- Encouragés par le dispositif ISF-PME, de nombreux contribuables assujettis ont goûté aux vertus de cette activité et ont trouvé dans le numérique un secteur dans lequel les opportunités ne sont pas trop difficiles à appréhender.

On rappelle, qu'à PIB égal, l'activité « business angel » en France est 30 fois moins développée qu'aux Etats-Unis où elle constitue une force de financement supérieure à celle du capital-risque. La vivacité de cette activité aux Etats-Unis est majoritairement due à l'émergence d'une forte population d'entrepreneurs et de salariés ayant participé à des succès dans le secteur et ayant décidé d'y ré-investir massivement. Les tours de table menés par des « business angels » aux Etats-Unis sont beaucoup plus nombreux et portent souvent sur des montants investis beaucoup plus importants.

La loi de finances 2013 votée en Décembre 2012 a récemment à la fois maintenu le dispositif ISF-PME et changé fortement la taxation des plus-values. Les conséquences de ce dernier changement ont été au cœur du mouvement des Pigeons craignant qu'il devienne beaucoup plus difficile pour une start-up de financer les premières étapes de son développement.

**Le FIBAMY a été créé pour obtenir un indicateur objectif de l'activité « business angel » dans l'internet en France et permettre de mesurer l'impact des nouvelles règles fiscales.**

## **Méthodologie :**

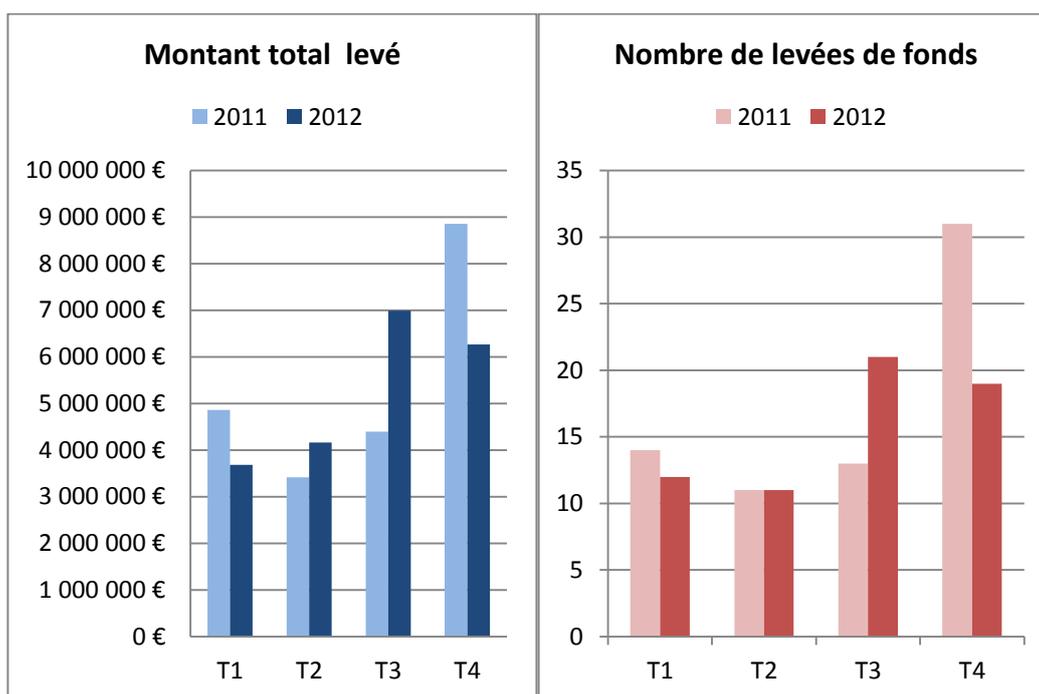
Dans le cadre de la gestion de son FCPR « ISAI Développement » dédié au « post-amorçage » dans le secteur internet, ISAI traque l'ensemble des tours de table « early stage » du secteur internet annoncés par les média faisant référence (Frenchweb, Journal du Net, CFNews, FusacqBuzz). Cette veille lui permet à la fois de vérifier sa couverture du secteur et d'identifier de nouvelles opportunités d'investissement.

Les éléments chiffrés ci-dessous reprennent ainsi depuis début 2011, l'ensemble des tours de table dont les « leaders » sont des « business angels » (personnes physiques ou holdings) et dont le montant levé est révélé et est inférieur à 1 Million d'euros.

Nous estimons que le sous-ensemble traqué représente entre 10% et 20% en nombre et entre 25% et 35% en montant de l'activité totale des « business angels » dans le secteur. Les tours de table révélés publiquement sont, en effet, plus importants en moyenne : plus de 300.000 € contre 100.000-150.000 € en moyenne pour les opérations menées par les « business angels ».

**Ainsi, même si le FIBAMY ne saurait constituer un indicateur exhaustif de l'activité « angel » dans le secteur, il constitue un baromètre représentatif. Il est, de plus, très probable que les startups au potentiel le plus fort au sein de leur génération soutenues par des « business angels » soient présentes dans le sous-ensemble ainsi traqué.**

## **FIBAMY – T4 2012 :**



## **Principales observations :**

- **Après 3 trimestres en hausse cumulée, le quatrième trimestre de l'année 2012 se caractérise par un tassement net de l'activité : -30% en valeur et -39% en nombre par rapport au même trimestre de l'année 2011.**

- La comparaison des 3 premiers trimestres de 2012 avec ceux de 2011 doit inclure le fait que la loi de finances 2012 incluait une baisse de l'ISF (annulée depuis) et que la hausse cumulée observée sur la période comprend donc mécaniquement une augmentation du nombre de « business angels » actifs au titre de l'ISF-PME et/ou plus vraisemblablement, au vu de T3, une augmentation de l'activité des investisseurs « hors défiscalisation ». Dans tous les cas, les tendances sous-jacentes sont, à la fin de l'été 2012, très positives pour les startups du secteur.
- Le coup de frein observé correspond ainsi à un retournement de tendance et il est très réaliste de penser que ce fort ralentissement sur T4 est dû aux changements fiscaux brutaux annoncés et décidés lors de la discussion et le vote de la loi de finances 2013 concernant la taxation des plus-values de cession.
- Ce ralentissement est sans doute atténué par l'effet d'inertie entre le moment où un tour de table est décidé et celui où il est annoncé. Ceci est particulièrement vrai pour les « deals » annoncés en Octobre dont on peut penser qu'une bonne partie était engagée de façon relativement irréversible avant le 28 Septembre dernier, date de révélation du PLF2013. La dégradation sur le bimestre Novembre-Décembre est, en effet, supérieure à celle observée sur le trimestre.
- La baisse relative plus importante en nombre de tours de table qu'en valeur laisse également à penser, du fait de la nature pyramidale de l'écosystème, que les plus jeunes et/ou les plus petites startups sont encore plus touchées par le ralentissement observé.
- **Passé l'effet de stupeur provoqué par le PLF2013 (qui a été légèrement aménagé entre le 28 Septembre et le 13 Décembre 2012), les comportements des investisseurs devraient se stabiliser au cours du premier semestre 2013. Le FIBAMY permettra alors d'apprécier si le fort coup de frein enregistré est temporaire ou, au contraire, représentatif d'une tendance durable ce qui serait une très mauvaise nouvelle pour les startups du secteur.**

\*

\*   \*